



École du Grand-Chêne
5080, rue de Savoie
Pierrefonds (Québec) H8Z 1C2
Téléphone : 514 855-4210
Fax : 514-683-9406
www.csmb.qc.ca/dugrandchene

«Devenir Grandir Construire»

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement Jeudi 25 janvier 2024 à 19h00

Assistent à la rencontre : Mélanie Belleau, enseignante
Lyne Provencher enseignante
Martine Arbour, enseignante
Diane Simard, enseignante
Jeanne D'Arc Bou Issa, Technicienne en service de garde
Élisabeth Hébert, parent
Bruno Bevacqua, parent
Sonia Djelidi, parent

Assistent également à la rencontre : Geneviève Carrier, directrice

Absence : Abdoul-Gouled, Mohammed Abdourahman, parent
François Houle, parent

1. Ouverture de l'assemblée	M. Bevacqua ouvre la séance du Conseil d'établissement (CÉ) et constate qu'il y a quorum 19h02.
2. Présences et adoption du quorum	M. Bevacqua prend les présences et vérifie qu'il y a quorum à 19h02.
3. Adoption de l'ordre du jour CE-23/24-03-01	M. Bevacqua lit l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Djelidi, secondé par Mme Simard et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 25 janvier 2024.
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2023 CE-23/24-03-02	Il est proposé par Mme Arbour, secondé par Mme Bou Issa et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2023 avec les modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Au point 9 (règles de fonctionnement du service de garde) : remplacer « main » par « mais »- Au point 6 (usage de l'allocation pour l'aide aux parents) : ajouter « Mme Arbour a suggéré de présenter un sondage aux parents lors de la rencontre de parents du 16 novembre 2023. L'OPP pourrait distribuer ce formulaire. »

<p>5. Suivis au procès-verbal</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au point 14 (compte rendu de l'OPP) : ajouter « Discussion entre Mme Arbour et Mme Hébert pour des astuces afin de recruter des parents, par exemple avoir une table lors de la rencontre de parents du 16 novembre 2023. » - Au point 15 (varia – grève des autobus scolaires) : ajouter « La direction a déjà identifié les enfants habitant loin de la maison et qui auraient un potentiel de difficulté de transport, et s'occupe d'accompagner les parents pendant cette situation. » <p>1) Suivi de l'inscription des activités parascolaires Mme Carrier explique au CÉ qu'elle a rencontré M. Forget afin de discuter des points soulevés lors de la rencontre du CÉ du 9 novembre 2023.</p> <p>M. Forget a préparé un document expliquant la démarche d'inscription. Certaines modifications ont été faites à la lumière des commentaires du CÉ.</p> <p>Le CÉ a pris connaissance de ce document, mais juge que certains points concernant l'équité n'ont pas été adressés. M. Forget a été contacté durant la rencontre, et a gracieusement offert de son temps pour venir discuter avec les membres du CÉ durant la rencontre. Une discussion s'en suit. Malgré la proposition de l'instauration d'un processus de tirage, M. Forget préfère garder son système de « premier arrivé, premier inscrit », comme c'est fait dans tous les autres programmes de parascolaire ou parapublique connus.</p> <p>Le CÉ reconnaît que M. Forget démontre beaucoup d'enthousiasme à organiser ces activités parascolaires sur une base volontaire, et ne voudrait pas freiner cet enthousiasme. Ainsi, il est proposé par Mme Arbour, secondé par M. Bevacqua, l'adoption de la procédure proposée par M. Forget pour la prochaine période d'inscription des activités parascolaires, avec cette modification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afin de soutenir sa proposition de « premier arrivé, premier inscrit », les coupons devront être apportés par l'enfant (ou un parent) dans un point central, près du secrétariat. Un TES pourra venir soutenir les maternelles pour la collecte des coupons. <p>De plus, les membres du CÉ demandent à M. Forget de conserver tous les coupons d'inscription jusqu'à la fin de la période d'inscription, afin de pouvoir comptabiliser les inscriptions « refusées » par manque de place, afin de déterminer s'il y a un enjeu d'accessibilité.</p> <p>2) Suivi du sondage aux parents Une table a été montée par l'OPP (maintenant nommée « Parents en Action – OPP ») lors de la soirée de rencontre de parents du 16 novembre 2023. Les formulaires de sondage ont été remis aux parents, et certains l'ont complété sur place. Compte tenu de la survenue de la grève générale illimitée la semaine suivante, un suivi n'a pas encore été effectué sur les résultats obtenus. Mme Hébert s'engage à faire le suivi auprès de la direction et l'OPP, et d'en rediscuter à la prochaine rencontre du CÉ.</p>
<p>6. Modification au calendrier scolaire 23-24 CE-23/24-03-03</p>	<p>Mme Carrier présente la modification au calendrier scolaire 23-24 qui comprend essentiellement le report de la fin d'étape, la remise des bulletins et la rencontre avec les parents. La journée pédagogique du 20 février est déplacée au 27 février 2024. Il est proposé par Mme Hébert, secondé par M. Bevacqua et résolu unanimement d'adopter la modification au calendrier scolaire.</p>

<p>7. COSP CE-23/24-03-04</p>	<p>Mme Carrier présente le COSP (contenus en orientation scolaire et professionnel) Une inquiétude est soulevée par un membre du CÉ à l'effet que les réseaux sociaux ne sont pas inclus dans le COSP. La direction mentionne que les enjeux des réseaux sociaux seront présentés dans le plan santé bien-être de l'école.</p> <p>Il est proposé par Mme Hébert, secondé par Mme Djelidi et résolu unanimement d'adopter le COSP.</p>
<p>8. Éducation à la sexualité 23-24 CE-23/24-03-05</p>	<p>Mme Carrier présente les contenus en éducation à la sexualité. Mme Carrier mentionne que c'est la dernière année que ce programme existe comme tel. Il sera intégré dès l'an prochain dans le cours Culture et citoyenneté québécoise, avec possiblement des améliorations du contenu.</p> <p>Il est proposé par Mme Hébert secondé par M. Bevacqua et résolu unanimement d'adopter les contenus en éducation à la sexualité pour 23-24.</p>
<p>9. Règles de régie interne CE-23/24-03-06</p>	<p>Mme Carrier présente la modification à faire dans les règles de Régie interne. Au point 5.1, l'expression « 2 jours ouvrables » sera modifiée par « 7 jours » dans la phrase « la transmission des documents doit être fait au moins 7 jours avant la tenue de la séance ». Ceci est en lien avec la nouvelle loi en vigueur.</p> <p>Il est proposé par Mme Hébert, secondé par Mme Simard et résolu unanimement d'adopter les nouvelles règles de Régie interne.</p>
<p>10. Cellulaire en classe CE-23/24-03-07</p>	<p>Mme Carrier présente la loi sur l'utilisation des appareils électroniques en classe. Il est proposé par Mme Hébert secondé par M. Bevacqua et résolu unanimement d'adopter la modification au Code de vie en ajoutant l'Annexe 1 portant sur l'utilisation des appareils électroniques en classe.</p>
<p>11. Protecteur de l'élève</p>	<p>Mme Carrier présente le nouveau processus de traitement des plaintes du CSSMB, disponible sur le site https://www.cssmb.gouv.qc.ca/communications/traitement-des-plaintes/. L'hyperlien sera ajouté sur le site de l'école.</p>
<p>12. Plan de rattrapage</p>	<p>Mme Carrier présente le plan de rattrapage spécifique pour l'école (selon les modalités du ministère). Il inclut entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités durant la semaine de relâche; - report du bulletin de 2^e étape - mise en place de tutorat (midi ou soir, 2 fois par semaine) et aide spécialisée en classe pour soutien à la classe ou co-enseignement. <p>Les critères de sélection des enfants ont été également présentés.</p>
<p>13. Nouvelle du CRPRO</p>	<p>Aucune présence de membres de notre comité.</p>
<p>14. Nouvelle du SDG</p>	<p>Prochaine journée pédagogique (2 février 2024) : La chocolaterie (95 inscriptions). Des activités culinaires ont eu lieu cette semaine.</p>

15. Nouvelle de l'équipe-école	L'activité du planétarium mobile a eu lieu cette semaine pour les élèves des 1 ^{er} , 3 ^e , 5 ^e années, c'est-à-dire les premières années de chaque cycle. Les enseignants sont très engagés dans leur travail et vers la réussite de leurs élèves depuis le retour en janvier 2024. Les activités de planification du tutorat occupent beaucoup les professeurs (plusieurs se sont portés volontaires). Il y a beaucoup d'activités extérieures disponibles. Les enfants semblent être contents d'être revenus à l'école et sont motivés pour continuer l'année scolaire.
16. Compte-rendu de l'OPP	<p>Mme Hébert a présenté en bref :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dîner pizza : dates modifiées pour reprendre la journée manquée en décembre. La dernière journée (19 janvier) s'est bien déroulée. - Pas encore de date pour la 2^e soirée cinéma. - Nouvelles activités à venir : éclipse solaire le 8 avril, nettoyage de la cour le 20 avril, à pied à vélo, etc... - Bibliothèque : la responsable Jessica Gohier met beaucoup d'énergie pour coordonner l'aide à la bibliothèque, le rangement des livres, et recouvrement des livres. Décorations faites pour la St-Valentin. - Un sous-comité « financement » est en train de se former pour préparer un plan de nouvelles activités pour 2024-2025. - Banque de bénévoles : en processus d'améliorer notre processus de suivi. Aussi, le groupe vise une meilleure visibilité et présence (en tant qu'OPP) lors des prochaines activités et rencontres de parents. - Semaine de reconnaissance des enseignants : activité surprise à venir.
17. Varia	<p>1) Circulation sur la rue Savoie</p> <p>Mme Djelidi aborde le sujet des difficultés liées à la circulation automobile sur la rue Savoie. Mme Carrier mentionne que ces problèmes ont maintes fois été présentés aux responsables de l'arrondissement, sans grand changement (outre l'interdiction de stationnement sur le côté sud, ce qui n'est pas respecté en réalité).</p> <p>Mme Djelidi mentionne qu'un groupe de parents se présenteront au prochain conseil d'arrondissement pour présenter la problématique et proposer des solutions (par exemple : rue sens unique, prolonger le trottoir du côté ouest de l'école vers l'entrée des maternelles, renforcer un déneigement prioritaire autour de l'école). Mme Carrier offre de fournir à Mme Djelidi les documents présentant les démarches faites durant les dernières années (remontant à deux différentes directions précédentes).</p>
18. Levée de l'assemblée	<p>La séance est levée à 21h19</p> <p>Signé le <u>1 février 2024</u> à Pierrefonds,</p> <p>par : <u>Bruno Bevacqua</u>, M. Bruno Bevacqua, président</p> <p>et par : <u>Carrier</u>, Mme Geneviève Carrier, directrice</p>